



## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 JUIN 2019

### COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

#### NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 44
- En exercice : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 18 juin 2019, s'est réuni le mardi 25 juin 2019 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 18 juin 2019, s'est réuni le mardi 25 juin 2019 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Philippe WESTRELIN, Patricia ROBIN, Christophe MOREL, Valérie COPIN, Gilles RONDONI, Dominique BOURRET, Cyril DAUPHOUD, Nicole NUTINI, Anne-Marie DUVAL, Pascal PELLEGRINO, Ali AMRANE, Jean-Marc GARNIER, Philippe BONELLI, Muriel CHABERT, Claude MASCARELLI, Aline BOURDAIRE, Serge PERCHERON, Mélanie ZARRILLO, Annie OGGERO-MAIRE, Jean-François LAPORTE, Jocelyne BUSTAMENTE, Mahamadou SIRIBIE, Franck BARBEY, Stéphanie MANDREA, Imen CHERIF, Paul EUZIERE, Mekia Noura ADDAD, Magali CONESA, Ludovic BROSSY, Damien VOARINO, Myriam LAZREUG, Stéphane CASSARINI, Mireille BANCEL, Brigitte VIDAL.

#### PART EN COURS DE SEANCE :

- Madame Jocelyne BUSTAMENTE  
(Prend part aux délibérations N°75 à N°84, N°97 à N°124 et N°126 à 135)
- Madame Myriam LAZREUG  
(Prend part aux délibérations N°75 à N°98 et N°132 à 135)
- Madame Mireille BANCEL  
(Prend part aux délibérations N°75 à N°122)

ABSENTS EXCUSES :

- Madame Catherine BUTTY
- Madame Valérie DAVID
- Monsieur Jean-Marie BELVEDERE
- Monsieur Guillaume MELOT
- Monsieur Charles FERRERO
- Madame Frédérique CATTART
- Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL
- Madame Corinne SANJUAN
- Monsieur Jean-Paul CAMERANO

ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION :

- Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE :

/

PROCURATION :

- Madame Catherine BUTTY à Madame Aline BOURDAIRE
- Madame Valérie DAVID à Monsieur Gilles RONDONI
- Monsieur Jean-Marie BELVEDERE à Monsieur Philippe BONELLI
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE à Madame Claude MASCARELLI
- Monsieur Guillaume MELOT à Monsieur Mahamadou SIRIBIE
- Madame Charles FERRERO à Madame Mélanie ZARRILLO
- Madame Frédérique CATTART à Madame Magali CONESA
- Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL à Monsieur Paul EUZIERE
- Madame Myriam LAZREUG à Monsieur Stéphane CASSARINI
- Madame Corinne SANJUAN à Madame Mireille BANCEL
- Monsieur Jean-Paul CAMERANO à Madame Brigitte VIDAL

Madame Mélanie ZARRILLO est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 26 mars 2019,

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N° 2014-49 du 24 avril 2014 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Questions retirées à l'ordre du jour :

/

Questions diverses :

/

2

**2019 - 75            REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL  
MODIFICATION**

**Monsieur le Maire**

- **APPROUVER** la modification du règlement intérieur du conseil municipal de la Ville de GRASSE.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 76            GESTION DE LA DETTE  
ADOPTION DU CAHIER DES PROCEDURES GENERALES  
ADOPTION DES REGLES DE GESTION**

**Monsieur le Maire**

- **ADOPTER le CAHIER DES PROCEDURES GENERALES** tel que joint à la présente délibération.

Ce document précise notamment :

- L'organisation de la gestion de la dette,
- Les principes de gestion de la dette :
  - Financements à long terme
  - Risque de taux
  - Financements à court terme
  - Risque de contrepartie bancaire

Le cahier est soumis chaque année au Conseil Municipal pour approbation, même s'il n'est pas modifié.

En complément de ces procédures,

- **ADOPTER** les orientations et les paramètres de gestion précisés dans **le CAHIER DE DEFINITION STRATEGIQUE DE LA GESTION DE DETTE ET DES REGLES DE GESTION**, tel que joint à la présente délibération.

Ces orientations et paramètres sont revus et adoptés annuellement par le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**Monsieur le Maire**

- **DONNER SON ACCORD** au projet d'accord local de répartition des sièges suivant :

	Pour information : répartition de droit commun	Répartition des sièges /Accord local voté pour le scrutin de 2020
Grasse	28	29
Mouans-Sartoux	5	6
Peymeinade	4	5
Pégomas	4	5
La Roquette-sur-Siagne	2	3
Saint-Cézaire-sur-Siagne	2	3
Saint-Vallier-de-Thiey	1	2
Auribeau-sur-Siagne	1	2
Le Tignet	1	2
Spéracèdes	1	1
Cabris	1	1
Escragnoles	1	1
Andon	1	1
Séranon	1	1
Valderoure	1	1
Caille	1	1
Saint-Auban	1	1
Briançonnet	1	1
Le Mas	1	1
Collongues	1	1
Amirat	1	1

Gars	1	1
Les Mujouls	1	1
<b>Nb total de sièges</b>	<b>62</b>	<b>71</b>

- **CHARGER** Monsieur le Maire de notifier le présent accord à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 78      ACTION CŒUR DE VILLE  
TRANSFORMATION DE LA CONVENTION CADRE ACV (ACTION CŒUR DE VILLE)  
EN CONVENTION D'OPERATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT)**

**Monsieur le Maire**

- **APPROUVER** le périmètre et les effets indiqués de l'ORT selon le plan joint à la présente délibération.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 43 voix pour et 1 voix contre :  
Monsieur CAMERANO.

**2019 - 79      ACTION CŒUR DE VILLE - CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE EN CENTRE  
ANCIEN ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER PACA / COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE / VILLE DE GRASSE**

**Monsieur le Maire**

- **APPROUVER** la signature de la convention tripartite CAPG / Commune / EPF PACA d'intervention foncière sur le site d'Action Cœur de Ville en phase impulsion-réalisation telle qu'annexée à la présente.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document nécessaire à la réalisation de la présente affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 43 voix pour et 1 voix contre :  
Monsieur CAMERANO.

**2019 - 80 ANIMATION CULTURELLE  
TARIFICATION SPECTACLE ESTIVAL**

**Monsieur le Maire**

- **ADOPTER** ce tarif unique de 10 € T.T.C. par personne, à compter du 1<sup>er</sup> août 2019.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 81 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE  
ET MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD  
INTEGRATION DE NOUVEAUX STOCKS DE CARTES POSTALES  
VENTE A LA REGIE DE RECETTES DU MAHP**

**Monsieur le Maire**

- **AUTORISER** l'intégration des quantités des produits cités ci-dessus et destinés à la vente, dans les stocks de la régie de recettes du MAHP.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 82 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE  
ET MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD  
GRATUITEE D'ENTREE AU MAHP AUX VISITEURS DU MIP  
SUR PRESENTATION DU TICKET.**

**Monsieur le Maire**

- **AUTORISER** la gratuité d'entrée au Musée d'Art et d'Histoire de Provence aux visiteurs provenant du MIP sur présentation du ticket du Musée International de la Parfumerie.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 83 MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE  
VILLA-MUSÉE JEAN-HONORÉ FRAGONARD  
PLAN DE RÉCOLEMENT 2016-2026  
PROCÈS - VERBAL DE RÉCOLEMENT 2018 DES COLLECTIONS**

**Monsieur le Maire**

- **APPROUVER** le plan de récolement 2016-2026 pour le Musée d'Art et d'Histoire de Provence et pour la Villa - Musée Jean-Honoré Fragonard.
- **APPROUVER** le procès-verbal de récolement 2018 des collections du Musée d'Art et d'Histoire de Provence et de la Villa-Musée Jean-Honoré Fragonard.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 84 MUSEE INTERNATIONAL DE LA PARFUMERIE  
PROCES - VERBAL DE RÉCOLEMENT 2018 DES COLLECTIONS**

**Monsieur le Maire**

- **APPROUVER** le procès-verbal du récolement 2018 des collections du Musée International de la Parfumerie.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 85 REVALORISATION DES VACATIONS DES GUIDES CONFERENCIERS**

**Monsieur le Maire**

- **NOTIFIER** que cette rémunération rentrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.
- **APPROUVER** la nouvelle rémunération suivante :  
- Visite guidée de 2h, tarif unique : 70 euros brut.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 86 INVENTAIRE PATRIMONIAL VILLEGATURE GRASSOISE  
CONVENTION SERVICE INVENTAIRE CONSEIL REGIONAL SUD**

**Monsieur le Maire**

- **APPROUVER** les termes de la convention entre le Ministère de la Culture et la Commune de Grasse.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 87 SIGNATURE DE LA NOUVELLE CONVENTION VILLE D'ART ET D'HISTOIRE**

**Monsieur le Maire**

- **APPROUVER** les termes de la convention entre le ministère de la Culture et la Commune de Grasse.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 88            BUDGET PRINCIPAL  
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1**

**Monsieur Philippe WESTRELIN**

- **ADOPTER** la Décision Budgétaire Modificative n° 1 du Budget principal, par chapitre telle qu'elle vous est proposée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 11 voix contre :  
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CONESA (2 voix), Monsieur BROSSY, Monsieur VOARINO, Madame BANCEL (2 voix), Madame VIDAL (2 voix).

**2019 - 89            BUDGET ANNEXE SERVICE ASSAINISSEMENT  
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1**

**Monsieur Philippe WESTRELIN**

- **ADOPTER** la Décision Budgétaire Modificative n° 1 du budget annexe du service de l'assainissement, par chapitre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 11 abstentions :  
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CONESA (2 voix), Monsieur BROSSY, Monsieur VOARINO, Madame BANCEL (2 voix), Madame VIDAL (2 voix).

**2019 - 90            BUDGET ANNEXE SERVICE EAU POTABLE  
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1**

**Monsieur Philippe WESTRELIN**

- **ADOPTER** la Décision Budgétaire Modificative n° 1 du Budget annexe du service de l'eau potable par chapitre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 11 abstentions :  
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CONESA (2 voix), Monsieur BROSSY, Monsieur VOARINO, Madame BANCEL (2 voix), Madame VIDAL (2 voix).

**2019 - 91            BUDGET ANNEXE REGIE D'EXPLOITATION DU CINEMA STUDIO  
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1**

**Monsieur Philippe WESTRELIN**

- **ADOPTER** la Décision Budgétaire Modificative n° 1 du budget annexe du budget annexe Cinéma Studio, par chapitre.
- **AUTORISER** le paiement de la somme de 96 euros à la société SAS DOKS 66, correspondant à la compensation de la perte du disque dur contenant le film « Terra Franca » par le débit du compte 678 - chapitre 67.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.



**2019 - 92      CONTRAT DE VILLE PROGRAMMATION 2019  
PILIER COHESION SOCIALE  
PILIER CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN  
SUBVENTIONS MUNICIPALES**

**Monsieur Philippe WESTRELIN**

- **APPROUVER** le programme des 10 actions et les conditions de financement ci-dessus exposés ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions avec les associations ou organismes concernés par la mise en œuvre de ces actions
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2019
- **AUTORISER** le versement des subventions aux associations suivantes :

1/ Alliance Française : Acquisition et consolidation des bases en français	11 500 €
2/ Harjès : Ateliers sociolinguistiques Insertion Citoyenneté	14 285 €
3/ Harjès : C.L.A.S.	22 211 €
3/ LEA : C.L.A.S.	6 000 €
4/ Harjès : Accompagnement social global et médiation	22 900 €
5/ D'une Rive à l'Autre	6 000 €
6/ Chemindessens : Mélusine 4	2 000 €
7/Centre de Développement Culturel du Pays de Grasse : partage des cultures urbaines	2 000 €
8/ Les Petits Débrouillards : Cités débrouillardes à Grasse	3 000 €
9/ Soli-Cités : Amélioration du cadre de vie par le lien social	20 000 €
10/ Les Compagnons Bâisseurs : Auto-réhabilitation accompagnée	7 500 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 93      GOLF DE CHATEAUNEUF – LA GRANDE BASTIDE  
LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC  
SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE GROUPEMENT D'AUTORITES CONCEDANTES**

**Monsieur Philippe WESTRELIN**

- **AUTORISER** le principe de cette Délégation de Service Public du Golf de la Grande Bastide à CHATEAUNEUF suivant les modalités exposées dans le rapport de présentation,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer une convention de groupement d'autorités concédantes avec la commune de CHATEAUNEUF.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à mettre en application ladite convention pour accompagner la procédure prévue aux articles L. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 11 voix contre :  
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CONESA (2 voix), Monsieur BROSSY, Monsieur VOARINO, Madame BANCEL (2 voix), Madame VIDAL (2 voix).

**2019 - 94      MARCHE PUBLICS - PORTE A CONNAISSANCE DES DECISIONS PRISE DURANT LA PERIODE DE MARS A MAI 2018**

**Monsieur Philippe WESTRELIN**

- **PRENDRE CONNAISSANCE** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de cette délégation relative aux marchés publics.

**2019 - 95      RENOUVELLEMENT URBAIN  
OPERATIONS FACADES SUR LE CENTRE HISTORIQUE ET DEVANTURES  
COMMERCIALES SUR PLACE AUX AIRES ET RUE JEAN OSSOLA  
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

**Monsieur Philippe WESTRELIN**

- **AUTORISER** à procéder aux versements des subventions pour les dossiers cités ci-dessus, sur présentation des factures après contrôle par les services de la Ville :
  - **Façade 16 place aux Aires – 06130 GRASSE**  
Bénéficiaire : copropriété 16 place aux Aires –SCP EZAVIN-THOMAS  
Administrateur judiciaire  
Subvention totale allouée : **6 416 €**
  - **Façade 2 rue des Sœurs – 06130 GRASSE**  
Bénéficiaire : SCI RUE DES SCEURS représentée par M MAZZITELLI  
Subvention totale allouée : **3 812 €**
  - **Devanture du Commerce 22 rue des Augustins / angle place aux Aires  
06130 GRASSE**  
Bénéficiaire : SCI DE CIMAY représentée par Mme MANDRINO  
Subvention allouée : **1 399,86 €**
  - **Devanture du Commerce 37 place aux Aires – 06130 GRASSE**  
Bénéficiaire : SCI PAPIN représentée par Mme DUBREUIL  
Subvention allouée : **1 935 €**
- **DIRE** que les montants précités seront imputés au budget communal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 96           RENOUVELLEMENT URBAIN  
OPERATION DE RESTAURATION DES PORTES DU CENTRE HISTORIQUE  
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

**Monsieur Philippe WESTRELIN**

- **AUTORISER** le versement des subventions pour les dossiers cités ci-dessus, sur présentation des factures après contrôle par les services de la Ville :  
**Copropriété : 16 place aux Aires – 06130 GRASSE**  
Administrateur judiciaire : Me EZAVIN-THOMAS  
Subvention allouée : **281,50 €**
- **DIRE** que les montants précités seront imputés au budget communal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 97           CASINO DE GRASSE  
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DE JEUX**

**Monsieur Philippe WESTRELIN**

- **EMETTRE** un avis favorable à la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter des jeux formulée par la société SAS du CASINO DE GRASSE pour une durée de 2 années,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous documents nécessaires à la réalisation de la présente affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 35 voix pour, 7 abstentions :  
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CONESA (2 voix), Monsieur BROSSY, Monsieur VOARINO et 2 voix contre : Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

**2019 - 98           MODIFICATION SIMPLIFIEE PLU  
BILAN DE LA MISE A DISPOSITION ET APPROBATION**

**Monsieur Christophe MOREL**

- **APPROUVER** le bilan de la mise à disposition du public,
- **APPROUVER** le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de la ville de Grasse tel qu'annexé à la présente délibération.

Il est précisé que la délibération sera transmise au Préfet des Alpes-Maritimes pour en devenir exécutoire, dans les formes de l'article L.153-48 du code de l'urbanisme et ce, dès l'accomplissement des mesures de publicité prévues aux articles L.2131-1 et L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Conformément aux articles R153-20 et R153-21 du Code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois, d'une mention dans un journal diffusé dans le département et d'une mention recueil des actes administratifs.

Le dossier de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme est tenu à la disposition du public à la Mairie de Grasse aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 35 voix pour et 9 abstentions :  
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CONESA (2 voix), Monsieur BROSSY, Monsieur VOARINO, Madame VIDAL, Monsieur CAMERANO.

**2019 - 99            AMENAGEMENT  
CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP)  
COMMUNE DE GRASSE/COGEDIM – OPERATION « PETIT PARIS »**

**Monsieur Christophe MOREL**

- **APPROUVER** le projet de convention de Projet Urbain Partenarial ci-annexé notamment en ce qu'elle prévoit la mise à la charge du pétitionnaire des travaux nécessaires à l'opération immobilière portée par la SNC COGEDIM Méditerranée, soit une participation maximum de 341.064 € HT
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention de projet urbain partenarial avec la SNC COGEDIM Méditerranée pour l'opération située au 78 Bd Victor HUGO.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération
- **DIRE** qu'en application de l'article L 332-11-4 du code de l'urbanisme, l'exonération de la taxe d'aménagement pour cette opération sera de 10 ans.
- **DIRE** qu'en application de l'article R 332-25-1 et 2 du code de l'urbanisme, la présente convention sera tenue à la disposition du public à l'accueil du service urbanisme de Grasse au 57 Bd Pierre Sénard et fera l'objet d'un affichage en mairie de la mention de sa signature et du lieu où le document peut être consulté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 8 abstentions :  
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CONESA (2 voix), Monsieur BROSSY, Monsieur VOARINO, Monsieur CAMERANO.

**2019 - 100            VENTE D'UNE PROPRIETE BÂTIE, 118 ROUTE DE SAINT MATHIEU**

**Monsieur Christophe MOREL**

- **AUTORISER** le principe de la vente de l'immeuble communal sis, 118 route de Saint Mathieu à détacher de la parcelle cadastrée Section CO n°287 d'une superficie de 446m<sup>2</sup>, moyennant le prix net vendeur de 216 037 €, à Melle Cécile POULIQUEN ou toute société constituée par elle à cet effet, et autoriser dans le cadre de cette vente la constitution d'une servitude de canalisation sur la partie restant appartenir à la commune après cession afin de permettre le raccordement de cette propriété au réseau public d'assainissement.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir en règlement de cette affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 101      VENTE DE L'IMMEUBLE SIS 9 RUE GAZAN**

**Monsieur Christophe MOREL**

- **AUTORISER** la vente du volume n°1 de l'immeuble communal sis, 9 rue Gazan tel que décrit dans l'Etat Descriptif de Division en Volumes établi par la Direction Générale des Services Techniques de la ville de Grasse, au bénéfice de Monsieur Frédéric SAULNIER ou toute société constituée par lui à cet effet, au prix net vendeur de 130 000 euros.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir dans le cadre de cette cession.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 2 voix contre :  
Monsieur CASSARINI (2 voix).

**2019 - 102      VENTE D'UN TERRAIN, QUARTIER BON MARCHÉ**

**Monsieur Christophe MOREL**

- **AUTORISER** le principe de la vente d'une partie du terrain communal sis Traverse des Jasmins, lieudit « Bon Marché », d'une superficie de 189 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle cadastrée Section AY n°274 moyennant le prix de 60 000 €, à Madame RICCI Marine et Monsieur BEDIAT François ou toute société constituée par eux à cet effet.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir en règlement de cette affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 103      PARTICIPATION POUR EXTENSION DE RESEAUX  
CONSTRUCTION BOULEVARD EMMANUEL ROUQUIER  
CONVENTION AVEC ENEDIS**

**Monsieur Christophe MOREL**

- **APPROUVER** la participation de la Ville auprès d'ENEDIS à hauteur de 5 326, 56 euros HT.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière avec ENEDIS.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 104      PARTICIPATION POUR EXTENSION DE RESEAUX  
CONSTRUCTION CHEMIN DES CAPUCINS  
CONVENTION AVEC ENEDIS**

**Monsieur Christophe MOREL**

- **APPROUVER** la participation de la Ville auprès d'ENEDIS à hauteur de 9 505, 24 euros HT.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière avec ENEDIS.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 105      MODIFICATION ET CREATION EMPLOIS PERMANENTS  
MODIFICATION TABLEAU DES EMPLOIS ET TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Madame Valérie COPIN**

- **APPROUVER** la création de poste ainsi que les transformations.
- **DIRE** que les crédits sont inscrits aux budgets 2019 et suivants.
- **APPROUVER** les tableaux des effectifs et emplois communaux.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 106      FRAIS DE MISSION DES AGENTS TERRITORIAUX**

**Madame Valérie COPIN**

- **APPROUVER** les forfaits de repas et hébergement

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 107      MUTUALISATION DE SERVICES AVEC LA CAPG - CONVENTION DE PRESTATION DE  
SERVICE A TITRE PONCTUEL POUR LA PRODUCTION DE DOCUMENTS GRAPHIQUES**

**Madame Valérie COPIN**

- **APPROUVER** la Convention d'assistance à intervenir entre la Ville de Grasse et la CAPG pour des missions de « Production de documents graphiques » au profit de la CAPG,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer pour le compte de la Ville ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer les conventions initiales, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 108      MUTUALISATION DE SERVICES AVEC LA CAPG - CONVENTION D'ASSISTANCE A TITRE PONCTUEL POUR LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS EXTERIEURS**

**Madame Valérie COPIN**

- **APPROUVER** la Convention d'assistance à intervenir entre la Ville de Grasse et la CAPG pour des missions de « Recherche des financements extérieurs et Projets Européens» au profit de la Ville,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer pour le compte de la Ville ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer les conventions initiales, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 109      MUTUALISATION DE SERVICES AVEC LA CAPG – PRESTATION DE SERVICE A TITRE PONCTUEL - ASSISTANCE ADMINISTRATIVE SERVICE ACCUEIL ET RENSEIGNEMENT URBANISME DE LA VILLE**

**Madame Valérie COPIN**

- **APPROUVER** les termes de la convention de prestation de service à titre ponctuel, entre la CAPG et la Commune.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou sont adjoint délégué à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants dans la mesure où ce ou ces derniers ne viennent pas dénaturer la convention initiale, ainsi que toutes les pièces de nature administratives, techniques et/financières nécessaire à l'exécution de cette convention.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 110      MUTUALISATION DES SERVICES POUR LE SIEF – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE SERVICES AU PROFIT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU FOULON**

**Madame Valérie COPIN**

- **APPROUVER** le principe de la mutualisation de moyens et de services de la Ville de Grasse au profit du Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon,
- **APPROUVER** la nouvelle convention de mise à disposition et services de la Ville de Grasse au profit du Syndicat intercommunal des eaux du Foulon pour les personnels de direction et les personnels administratifs, pour la période du 1er juillet 2019 au 31 décembre 2020,
- **APPROUVER** la nouvelle convention de mise à disposition et services de la Ville de Grasse au profit du Syndicat intercommunal des eaux du Foulon pour les personnels techniques, pour la période du 1er juillet 2019 au 31 décembre 2020,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer pour le compte de la Ville lesdites conventions ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer les

conventions initiales, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 111      CONTRAT ENFANCE – JEUNESSE  
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS  
ANNEE 2019**

**Madame Dominique BOURRET**

- **APPROUVER** le montant des subventions ci-dessus exposées,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations ou organismes concernés par la mise en œuvre de ces actions,
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2019. Imputation : Service Jeunesse,
- **AUTORISER** le versement des subventions aux partenaires sus indiqués selon l'échéancier inscrit dans les conventions à intervenir avec chaque association.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 112      CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE D'ANDON  
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

**Madame Dominique BOURRET**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune d'ANDON concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2018 / 2019 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 113      CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE GATTIERES  
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

**Madame Dominique BOURRET**

- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.



**2019 - 114      CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE LA COLLE SUR LOUP  
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

**Madame Dominique BOURRET**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de la Colle sur Loup concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2019 / 2020 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 115      CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LE CANNET  
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

**Madame Dominique BOURRET**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune du Cannet concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2018-2019 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 116      CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DU ROURET  
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

**Madame Dominique BOURRET**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune du ROURET concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2018 / 2019 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 117      CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE MOUGINS  
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

**Madame Dominique BOURRET**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Mougins concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2018 / 2019 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 118      CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE VILLENEUVE LOUBET  
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

**Madame Dominique BOURRET**

- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 119      ENERGIES – ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PASSATION D'UN  
MARCHE PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE ENERGETIQUE  
CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES**

**Madame Nicole NUTINI**

- **APPROUVER** et **SOUTENIR** ce projet collectif de mutualiser les besoins pour la passation d'un contrat de performance énergétique dans le cadre d'une convention constitutive de groupement de commandes ;
- **PRENDRE** acte que le projet est cofinancé par la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et les communes de Grasse et de Peymeinade ;
- **APPROUVER** que la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse soit désignée coordonnateur du groupement de commandes ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention constitutive du groupement de commandes, ci-annexée, ainsi que tous les documents relatifs à ce partenariat ;
- **DIRE** que les crédits correspondants seront prévus aux budgets 2019 et suivants afin de prévoir la dépense de la Commune de Grasse pour ses propres besoins.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 120      ENERGIES – FOURNITURE DE GAZ ET D'ELECTRICITE CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA PASSATION DE NOUVEAUX CONTRATS**

**Madame Nicole NUTINI**

- **APPROUVER** ce projet collectif de mutualiser les besoins suite à l'ouverture des marchés de gaz et d'électricité dans le cadre d'une convention constitutive de groupement de commandes ;
- **PRENDRE** acte que le projet est cofinancé par la Ville de Grasse, la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, le CCAS de la Ville de Grasse et les communes d'Auribeau-sur-Siagne, La Roquette-sur-Siagne, Pégomas, Peymeinade, Saint-Vallier-de-Thiey, Saint-Cézaire sur Siagne, la Régie des Parkings Grassois et le Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon, chacun prenant à sa charge ses propres besoins ;
- **APPROUVER** que la Ville de Grasse soit désignée coordonnateur du groupement de commandes ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention constitutive du groupement de commandes, ci-annexée, ainsi que tous les documents relatifs à ce partenariat ;
- **DIRE** que les crédits correspondants seront prévus aux budgets 2020 et suivants afin de prévoir la dépense de la Collectivité.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 121      ENERGIES  
VENTE DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE SUITE AUX TRAVAUX  
D'AMELIORATION ENERGETIQUE DE 2017 ET 2018**

**Madame Nicole NUTINI**

- **APPROUVER** les termes du contrat de cession de Certificats d'Economie d'Energie pour un volume de 62 941 080 kWh Cumac à la société ACT Commodities B.V,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le contrat de cession de Certificats d'Economie d'Energie pour un volume de 62 941 080 kWh Cumac à la société ACT Commodities B.V. pour un montant total de 566 469.72 € HT.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 122      ESPACES PUBLICS - HOMMAGES PUBLICS POUR LES ESPACES ET LIEUX PUBLICS**

**Madame Nicole NUTINI**

- **APPROUVER** les présentes dénominations.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 123      ENVIRONNEMENT - PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBP)**

**Madame Annie DUVAL**

- **APPROUVER** le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de la Ville de Grasse, joint en annexe à la présente, pour la période 2019-2023,
- **DECIDER** que le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement qui comprend les résultats de la consultation et la suite qui leur a été donnée est tenu à la disposition du public en mairie de Grasse,
- **PROCEDER** à la publication de ces documents par voie électronique sur le site internet de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 124      ESPACES PUBLICS  
MODIFICATION DU REGLEMENT COMMUNAL DE VOIRIE**

**Monsieur Pascal PELLEGRINO**

- **APPROUVER** la modification du Règlement communal de voirie afin d'y intégrer les modifications précitées relatives à la pose d'un enrobé rouge lors de la création ou de la réfection de trottoirs,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir dans le cadre de cette affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 125      ESPACES PUBLICS  
STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE  
STATIONNEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTE**

**Monsieur Pascal PELLEGRINO**

- **VALIDER** la création d'une carte spécifique aux professionnels de santé prodiguant des soins à domicile, sous la forme d'un disque de stationnement GRATUIT, donnant un accès permanent à l'ensemble du stationnement payant de voirie de la Ville de Grasse.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 126 TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE  
TARIFS 2020**

**Madame Murièle CHABERT**

- **APPROUVER** la grille des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure en application de l'article L. 2333-12 du CGCT ci-dessous ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes ou documents se rapportant à l'application desdits tarifs, au recouvrement ou à la mise en œuvre de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure, objet de la présente délibération.

Dispositifs	Superficies	Tarifs 2019 (par m <sup>2</sup> )	Tarifs 2020 (par m <sup>2</sup> )
Publicités et Pré enseignes	Non numériques <= 50 m <sup>2</sup>	Non numériques 20,80 €	Non numériques 21,10 €
	> 50 m <sup>2</sup>	41,60 €	42,20 €
	Numériques <= 50 m <sup>2</sup>	Numériques 62,40 €	Numériques 63,30 €
	> 50 m <sup>2</sup>	124,80 €	126,60 €
Enseignes	<= 7 m <sup>2</sup>	Exonération	Exonération
	<= 12 m <sup>2</sup>	20,80 €	21,10 €
	<= 50 m <sup>2</sup>	41,60 €	42,20 €
	> 50 m <sup>2</sup>	83,20 €	84,40 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 127 ORGANISATION DE LA FETE TOSCANE**

**Madame Aline BOURDAIRE**

- **APPROUVER** le principe de la manifestation « la Fête Toscane » et le partenariat en découlant. La société CARAMBA FOOD règlera une redevance de 500 € et un pourcentage de 1,5 % du chiffre d'affaire réalisé.
- **APPROUVER** les termes de la convention ci-après annexée.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer la convention ainsi que tous documents, contrats et avenants, nécessaires à la mise en œuvre de cette manifestation.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 128      ORGANISATION DE LA FETE DE LA BIERE**

**Madame Aline BOURDAIRE**

- **APPROUVER** le principe de la manifestation « la fête de la bière » et les partenariats en découlant,
- **APPROUVER** les termes des conventions ci-après annexées,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les conventions ainsi que tous documents, contrats et avenants nécessaires à la mise en œuvre de cette manifestation.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 129      ORGANISATION DE LA MANIFESTATION « GRASSE AUX PAYS DES MERVEILLES »**

**Madame Aline BOURDAIRE**

- **APPROUVER** le principe de la manifestation « Grasse au pays des merveilles » et le partenariat en découlant,
- **APPROUVER** les termes de la convention ci-après annexée,
- **AUTORISER** l'Adjoint délégué à signer la convention ainsi que tous documents, contrats et avenants nécessaires à la mise en œuvre de cette manifestation.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 130      SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS  
EXERCICE 2019**

**Madame Annie OGGERO-MAIRE**

- **AUTORISER** le versement de subventions exceptionnelles pour un montant de 12 291.88 €.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante pour les associations bénéficiant d'une subvention.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2019.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 131      SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS  
EXERCICE 2019**

**Madame Annie OGGERO-MAIRE**

- **AUTORISER** le versement de subventions exceptionnelles pour un montant de 26 195 €.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante pour les associations bénéficiant d'une subvention.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2019.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 132      EQUIPEMENTS PUBLICS  
RESTAURATION ET REVALORISATION DE L'ANCIEN PALAIS EPISCOPAL DE GRASSE  
ENGAGEMENT D'UN FINANCEMENT PARTICIPATIF**

**Monsieur Jean-François LAPORTE**

- **APPROUVER** le principe du recours au financement participatif pour la réalisation des travaux de restauration du vestibule, du grand escalier et de la salle basse sous-chapelle de l'ancien palais épiscopal de Grasse,
- **APPROUVER** le Contrat de mandat, joint en annexe, passé avec la société DARTAGNANS,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer pour le compte de la Ville ledit Contrat ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer les conventions initiales, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 133      CONSERVATOIRE DE MUSIQUE  
AIDE FINANCIERE DE LA SEAM**

**Madame Jocelyne BUSTAMENTE**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de financement avec la SEAM actant l'attribution d'une aide de 1 300 € au Conservatoire de musique de Grasse pour l'achat de partitions.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 134      CONSERVATOIRE DE MUSIQUE  
DROITS D'INSCRIPTION**

**Madame Jocelyne BUSTAMENTE**

- **ABROGER** les précédentes délibérations relatives aux droits d'inscription au Conservatoire de musique de Grasse.
- **ADOPTER** les droits d'inscription proposés ci-dessus,
- **ADOPTER** les modalités d'application de ces droits d'inscription mentionnées ci-dessus.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 135      CESSION DE L'ILOT NEGRE - MODIFICATION**

**Monsieur Christophe MOREL**

- **DECLASSER** la partie du domaine public matérialisée au sein du Plan de Sauvegarde et Mise en Valeur de la ville conformément au plan joint.
- **CONFIRMER** l'autorisation donnée à Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune la promesse de vente à l'euro symbolique à intervenir avec VILOGIA concernant les parcelles cadastrées BE n° 50, 51, 52, 53, 54, 55 et 56, sises rue Charles Nègre et impasse Vieille ainsi que la partie du domaine public déclassée sous réserve de l'obtention d'un permis de construire purgé de tous recours, ainsi que l'acte à intervenir une fois la condition suspensive relative à la délivrance d'un permis de construire purgé de tous recours réalisée.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le 26 juin 2019

Le Maire,

**Jérôme VIAUD**  
Vice-président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritimes  
Président de la Communauté d'Agglomération  
du Pays de Grasse